



Le Secrétaire Général

Décision N°046/ENSEMBLE/SG/DBB/08/2026 du 28 août 2026 Portant nomination des membres des Coordinations interfédérales du parti pour la Ville-province de Kinshasa

Le Président National d'ENSEMBLE POUR LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006, telle que modifiée par la Loi n° 11/002 du 20 janvier 2011, spécialement en son article 6 ;

Vu la Loi N° 04/002 du 15 mars 2004 portant Organisation et Fonctionnement des partis politiques ;

Vu l'Arrêté ministériel n°25/CAB/VPM/MININTERSECAC/GKM/028/2020 du 10 novembre 2020 portant enregistrement du parti politique ENSEMBLE POUR LA REPUBLIQUE ;

Vu les statuts d'ENSEMBLE POUR LA REPUBLIQUE, spécialement en ses articles 57 et 80 ;

Vu la décision n°002/ENSEMBLE/PN/MKC/2021 du 05 avril 2021 portant nomination d'un Secrétaire Général du parti ;

Vu la Décision N°019/ENSEMBLE/PN/MCK/2025 du 29 décembre 2025 portant nomination de Coordonnateur provincial et Coordonnateurs provinciaux adjoints de ENSEMBLE POUR LA REPUBLIQUE pour la ville province de Kinshasa ;

Considérant la nécessité et l'urgence ;

Sur proposition le Coordonnateur provincial de la Ville-province de Kinshasa ;

Le Directoire Exécutif National entendu ;

Décide :

Article 1^{er} :

Sont nommées, aux fonctions en regard de leurs noms, les personnes dont les noms suivent :

1. Coordination Interfédérale de KINSHASA I / LUKUNGA

1. Coordonnateur Interfédéral : Daudet NGOMA MBOMBI
Conseillers Interfédéraux chargés des :
2. Formation idéologique et mobilisation : Esther NGOYA WASSO
3. Relation avec les Organisations Politiques et
la Société Civile : Valentin KETSHI SHOTSHA
4. Finances et logistique : Djessy MALEMBE MATONDO

2. Coordination Interfédérale de KINSHASA II / FUNA

1. Coordonnatrice Interfédérale : Sandra Estime BANDU LUZOLO
Conseillers Interfédéraux chargés des :
2. Formation idéologique et mobilisation : Bob MBONGI TUBUKA
3. Relation avec les Organisations Politiques et
la Société Civile : Polydore SATUGOMBO YONGONGA
4. Finances et logistique : Oxygéné Roger BIDODA

3. Coordination Interfédérale de KINSHASA III / MONT-AMBA

1. Coordonnateur Interfédéral : Yamack YAMBA MAKONGA
Conseillers Interfédéraux chargés des :
2. Formation idéologique et mobilisation : Deborah SIAFA MOSENGO
3. Relation avec les Organisations Politiques et
la Société Civile : Taylor MUZUNGU MULAMBA
4. Finances et logistique : Dominique NTAMBWE



4. Coordination Interfédérale de KINSHASA IV / TSHANGU

1. Coordonnateur Interfédéral : Patty NDOMBE TOYA
Conseillers Interfédéraux chargés des :
2. Formation idéologique et mobilisation : MBO LUCIANO
3. Relation avec les Organisations Politiques et
la Société Civile : Aurélie NKEMBO BAYOKISA
4. Finances et logistique : Martin MUKANDA

Article 2 :

Toutes les dispositions antérieures contraires à la présente décision sont abrogées.

Article 3 :

Le Coordonnateur provincial est chargé de l'exécution de la présente décision qui entre en vigueur à la date de sa signature.



Kinshasa, le 28 août 2026


Dieudonné BOLENGETENGE BALEA